

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



FILLES ET GARÇONS

sur le chemin de l'égalité
de l'école à l'enseignement supérieur

2018



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

En raison des arrondis, il arrive que dans certains tableaux et graphiques, la somme des pourcentages ne corresponde pas exactement à 100 %.

Ministère de l'Éducation nationale,
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

Directrice de la publication

Fabienne Rosenwald

Rédacteur en chef

Boubou Traore

Secrétaire de rédaction

Bernard Javet

Maquettiste

Frédéric Voiret

Crédit photos © Marie Genel, Sophie Brändström/PictureTank/MEN

FILLES ET GARÇONS

sur le chemin de l'égalité
de l'école à l'enseignement supérieur

2018



La question de l'égalité entre les filles et les garçons est un sujet majeur. En effet, l'école de la République, qui a pour finalité l'émancipation de tous, doit faire preuve d'une vigilance particulière aux poids des stéréotypes et des déterminismes, sociaux, territoriaux et bien évidemment de genre.

Pour répondre au mieux à cette question, il est indispensable d'avoir une appréciation documentée de la situation. C'est pour cette raison qu'à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, les services de la DEPP mettent à la disposition de tous un panorama très renseigné des différences de parcours et d'insertion entre les filles et les garçons.

Ces différences restent marquées. Il est donc indispensable de mieux accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation pour s'assurer qu'ils ne sont pas dictés par des représentations erronées mais bien par leur talent et leur envie. C'est tout le sens du grand chantier sur l'orientation que nous ouvrons.

Avec l'aide de nos partenaires, notamment les régions, nous allons renforcer l'information des élèves et faire évoluer notre stratégie de communication sur les filières où les filles ne sont pas assez représentées. En effet, il est très important de les rendre plus visibles dans la documentation mise à la disposition des élèves et de mettre en avant des ambassadrices de certains métiers délaissés par elles ou des carrières que les filles n'osent pas envisager.

Le temps dédié à l'orientation, dont l'ensemble des élèves du lycée bénéficieront, permettra de faire ce travail de pédagogie. Par ailleurs, la rénovation du lycée professionnel prendra pleinement en compte la valorisation auprès des filles de certaines filières dans lesquelles la mixité est loin d'être une réalité.

Réjouissons-nous tout de même de l'évolution positive des mentalités qui transparaît dans ce dossier. Par exemple, les filières scientifiques se féminisent de plus en plus et le nombre de femmes ingénieurs et docteurs en sciences ne cessent de progresser.

Il est donc très important de poursuivre cette ambition collective qui consiste à lutter contre les préjugés et à donner à tous nos élèves, filles comme garçons, les opportunités qui leur permettront de réaliser leurs projets en fonction de leurs potentialités et de leurs aspirations.

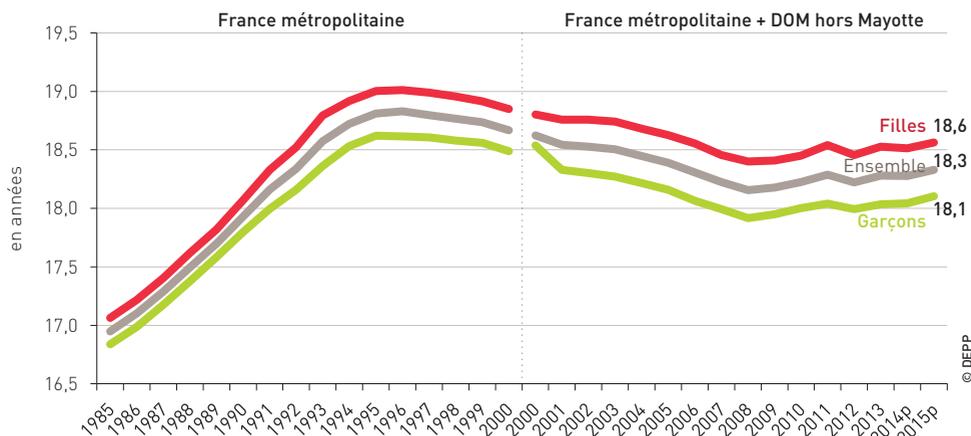
A blue ink signature of Jean-Michel Blanquer, consisting of several stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale

1. La scolarisation

► Des filles scolarisées plus longtemps...

Espérance de scolarisation à 2 ans : 18,6 années pour une fille et 18,1 pour un garçon

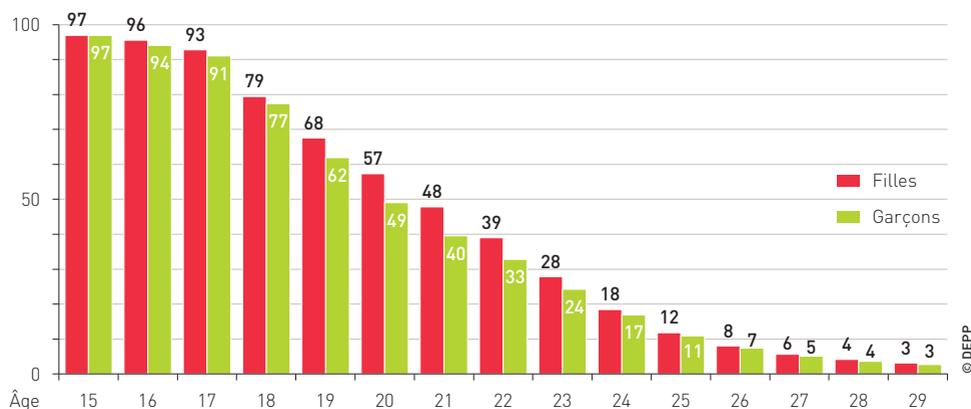


Lecture : une fille de 2 ans, entrant à l'école en 2015, peut espérer 18,6 années de formation initiale si elle rencontre, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées en 2015. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

Champ : ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES.

Taux de scolarisation des jeunes de 15 à 29 ans en 2015 (%)



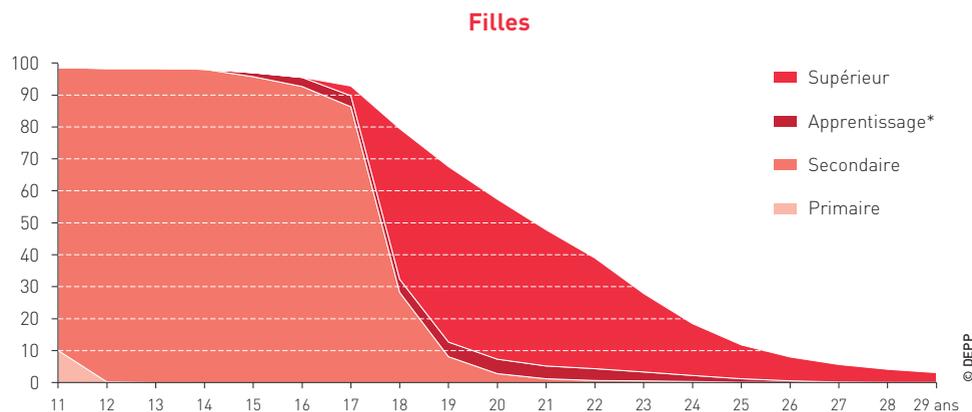
Lecture : en 2015, 79 % des filles de 18 ans sont scolarisées, contre 77 % des garçons du même âge.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES (données provisoires).

► ... et pas toujours aux mêmes endroits

Taux de scolarisation des jeunes âgés de 11 à 29 ans en 2015 (%)

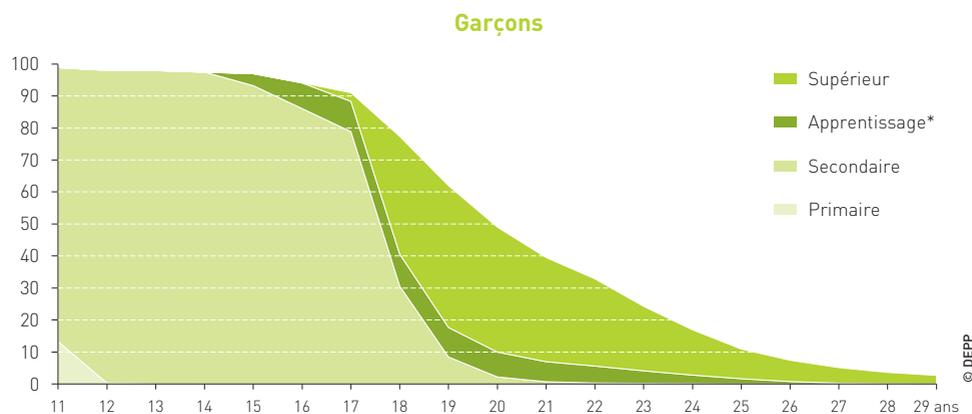


* Apprentissage dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

Lecture : en 2015, 79,5 % des filles âgées de 18 ans sont scolarisées : 28,2 % dans le secondaire sous statut scolaire, 4,1 % en apprentissage, 47,1 % dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES (données provisoires).



* Apprentissage dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

Lecture : en 2015, 77,4 % des garçons âgés de 18 ans sont scolarisés : 30,6 % dans le secondaire sous statut scolaire, 10,0 % en apprentissage, 36,8 % dans l'enseignement supérieur.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES (données provisoires).

1. La scolarisation

► Où sont scolarisés les filles et les garçons en 2015 ?

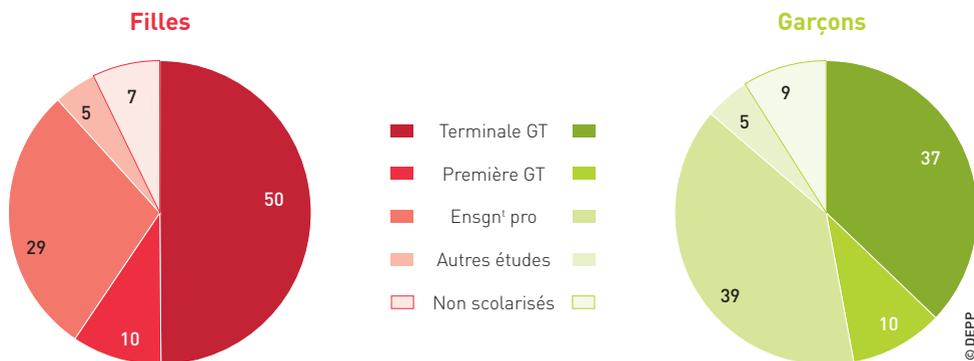
À 14 ans...



Lecture : en 2015 et à 14 ans, 79 % des filles et 73 % des garçons sont scolarisés en classe de troisième.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation d'apprentis.
Source : MEN-MESRI-DEPP.

... et à 17 ans



Lecture : en 2015 et à 17 ans, 50 % des filles et 37 % des garçons sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte - Ensemble des établissements d'enseignement et centres de formation des apprentis.
Source : MEN-MESRI-DEPP.

2. La mixité à l'école

► Un garçon pour une fille... mais pas toujours

	Rentrée 2016	
	Effectifs en milliers	Filles en %
Élèves, étudiants et apprentis	15 627,8	49,7
Nombre d'élèves des premier et second degrés (MEN)	12 385,8	49,2
Premier degré	6 806,4	48,9
Second degré	5 579,4	49,5
Collégiens (et Segpa)	665,2	48,9
Lycéens (formations générale et technologique)	1 599,2	53,7
dont terminale S	189,5	46,5
dont terminale ES	120,7	59,6
dont terminale L	57,9	79,2
dont terminale STI2D	32,6	7,0
dont terminale STL	8,4	57,3
dont terminale STMG	66,1	51,0
dont terminale ST2S	23,1	88,2
Lycéens professionnels	665,2	42,5
dont CAP de la production	62,0	19,2
dont CAP des services	53,4	65,7
dont baccalauréat professionnel et BMA de la production	227,6	12,1
dont baccalauréat professionnel et BMA des services	310,3	64,8
Nombre d'élèves premier et second degrés autres ministères¹	214,9	45,3
Nombre d'étudiants	2 609,7	55,1
dont CPGE	86,5	42,6
dont STS	257,2	49,4
dont universités (hors DUT et formations d'ingénieurs)	1 477,2	58,8
dont DUT	116,6	39,8
dont formations d'ingénieurs	152,5	26,9
Nombre d'apprentis (y compris préapprentis en CFA)	417,4	33,1
dont apprentis du secondaire	264,9	29,4
dont apprentis du supérieur	152,5	39,5

1. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements hospitaliers et médico-éducatifs).

© DEPP © SIES

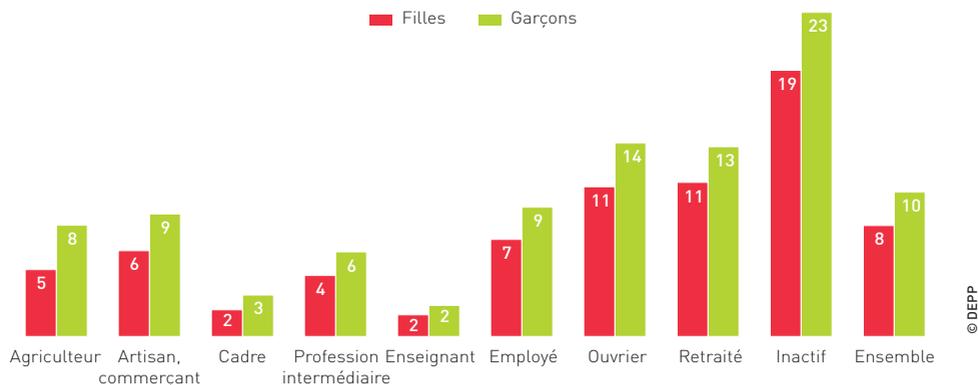
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES.

3. De l'école au collège

► Les filles sont moins souvent en retard scolaire que les garçons, quel que soit le milieu social d'origine

Proportion d'élèves en retard à l'entrée en sixième selon l'origine sociale en 2016 (%)



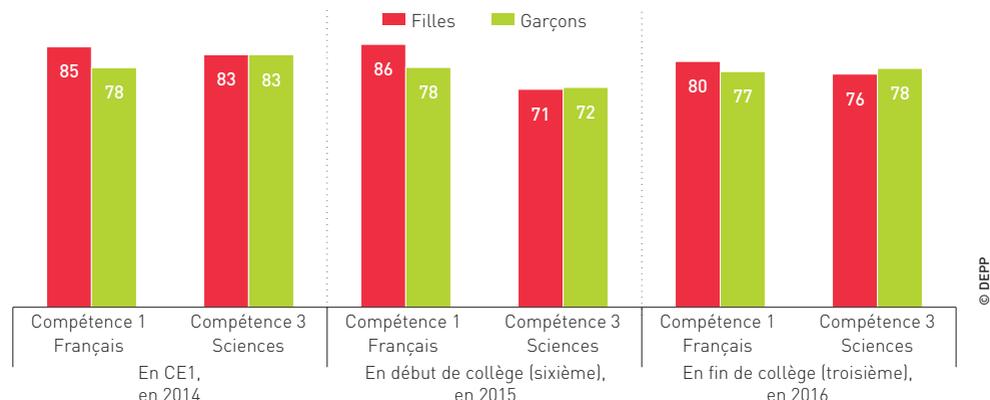
Lecture : en 2016, 11 % des filles et 14 % des garçons appartenant à une famille de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » sont entrés en sixième avec au moins un an de retard.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► Les filles et les garçons ont des résultats identiques en mathématiques, en culture scientifique et technologique ; en français, les filles présentent de meilleurs acquis

Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences du socle (%)



Lecture : en sixième, 71 % des filles et 72 % des garçons maîtrisent la compétence 3 du socle (principaux éléments de mathématiques, culture scientifique et technologique).

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé sous contrat, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP, évaluation des compétences du socle à l'école et au collège.

4. Le second degré

► Plus de garçons en option découverte professionnelle...

Découverte professionnelle en troisième, rentrée 2016

	Nombre d'élèves	Part des élèves de troisième (%)	Part des filles (%)
Découverte professionnelle	34 056	4,2	34,7

Lecture : 4,2 % des élèves de troisième suivent un enseignement optionnel de découverte professionnelle. Parmi eux, 34,7 % sont des filles.

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► ... plus de filles en sections européennes ou internationales...

Scolarisation en sections européennes ou internationales, rentrée 2016

	Part des filles (%)	
	en section	au total
Sixième-cinquième	54,2	49,1
Quatrième-troisième	56,4	49,4
Seconde générale et technologique	61,6	53,6
Première et terminale générale	62,1	56,1
Première et terminale technologique	54,2	47,5
Enseignement professionnel	51,1	42,5
Ensemble	60,2	49,7

Lecture : 60,2 % des élèves inscrits dans une section européenne ou internationale sont des filles, alors qu'elles représentent 49,7 % des élèves du second degré (hors classe préprofessionnelle et enseignement adapté et classes pour les élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes).

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► ... quelle que soit la langue de la section

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues orientales	Autres	Ensemble
Sections européennes	173 029	23 973	29 023	6 848	309	1 091	14	234 287
Sections internationales	15 261	6 616	2 439	1 367	821	2 560	558	29 622
Part des filles (%)	59,3	57,5	67,9	63,9	61,9	53,8	56,1	60,2

Lecture : 67,9 % des élèves scolarisés en section linguistique d'espagnol sont des filles.

© DEPP

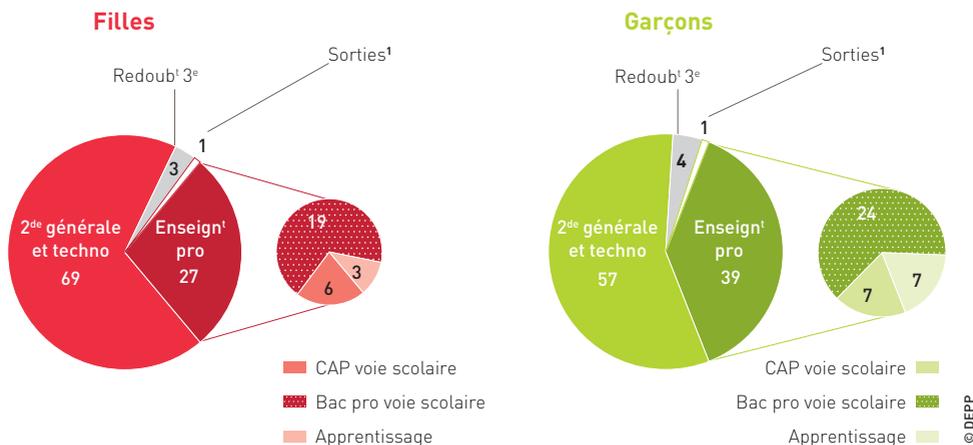
Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

4. Le second degré

► À la fin du collège, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique

Orientations prises en 2015 après la classe de troisième (%)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail, ou départs à l'étranger.

Lecture : 27 % des filles scolarisées en troisième en 2013 se sont orientées en 2015 vers l'enseignement professionnel, dont 3 % avec le statut d'apprenti pour préparer un CAP ou un baccalauréat professionnel.

Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentissage.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► Cela est dû à un meilleur niveau scolaire, car à notes équivalentes au brevet, filles et garçons font des vœux semblables

Vœux d'orientation des garçons et des filles en fin de troisième générale (%)

Moyenne des notes au contrôle continu du brevet	Filles				Garçons			
	Seconde générale et techno	Seconde pro	CAP	Redoublement	Seconde générale et techno	Seconde pro	CAP	Redoublement
Moins de 9 sur 20	16	58	22	4	15	54	29	3
Entre 9 et 13 sur 20	70	25	4	1	67	27	5	1
Plus de 13 sur 20	96	3	0	0	94	5	1	0
Ensemble	73	21	5	1	63	27	9	1

Lecture : lorsqu'elles ont obtenu des notes entre 9 et 13 au contrôle continu, 70 % des filles veulent s'orienter en seconde générale et technologique et 25 % en seconde professionnelle. Les garçons, dans la même situation, font des vœux semblables : respectivement 67 % et 27 %.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : MEN-MESRI-DEPP - Panel de la DEPP, élèves entrés en sixième en 2007.

© DEPP

► Les filles font plus des choix d'enseignements littéraires et les garçons d'enseignements scientifiques ou technologiques

Enseignements d'exploration suivis en seconde générale et technologique à la rentrée 2016 (%)

Profils des enseignements d'exploration	Choix des filles	Choix des garçons
Profil économie-gestion (SES + PFEG)¹	4,3	4,8
Profil lettres, langues, arts	40,8	21,0
<i>dont profil lettres, langues, arts avec sciences économiques et sociales</i>	34,9	17,3
Littérature et société	19,2	9,1
Troisième langue vivante	8,4	4,3
Arts ²	10,5	5,7
Latin et/ou grec ancien (avec ou sans troisième langue vivante)	2,7	2,0
Profil scientifique ou technologique	54,8	74,2
<i>dont profil scientifique ou technologique avec sciences économiques et sociales</i>	46,0	57,0
Méthodes et pratiques scientifiques	30,1	30,9
Sciences de l'ingénieur	2,4	12,4
Sciences et laboratoire	8,8	8,3
Santé et social	5,8	1,3
Création et innovation technologiques	1,2	5,2
Biotechnologies	2,1	1,8
Informatique et création numérique	1,8	8,5
Sciences de l'ingénieur + création et innovation technologiques	0,5	3,9
Biotechnologies + santé et social ou sciences et laboratoire	1,3	0,4
Autres profils scientifiques ou technologiques (y compris EPS)	0,7	1,5
Tous profils	100,0	100,0
Effectifs d'élèves (en milliers)	300	260

1. Sciences économiques et sociales + principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

© DEPP

2. Arts : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque, création et culture design.

Lecture : en 2016, 2,4 % des filles en seconde générale et technologique ont choisi l'enseignement « Sciences de l'ingénieur », contre 12,4 % des garçons.

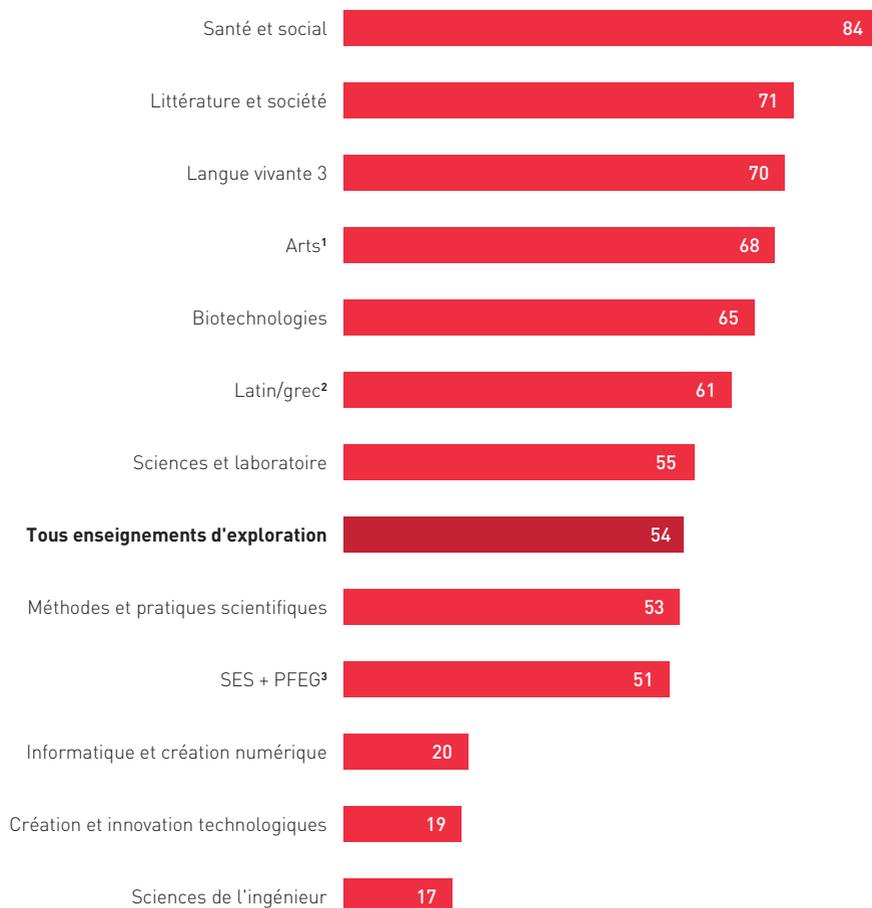
Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

4. Le second degré

- **Conséquence de ces choix, la mixité est rarement atteinte :**
84 % de filles en santé-social et
83 % de garçons en sciences de l'ingénieur...

Part des filles de seconde GT dans les différents enseignements d'exploration à la rentrée 2016 (%)



1. Arts : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque, création et culture design.

2. Latin/grec : latin et/ou grec ancien.

3. Sciences économiques et sociales + principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

Lecture : en 2016, sur 100 élèves de seconde générale et technologique qui suivent l'enseignement d'exploration « méthodes et pratiques scientifiques », 53 sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► En fin de seconde générale et technologique, les choix de séries différent : les filles vont davantage vers les premières ES et L et les garçons vers les premières S...

Orientations prises en 2015 à l'issue de la seconde générale et technologique (%)

	Filles	Garçons
Première générale	68,1	59,9
- Première S	29,9	38,4
- Première ES	23,4	17,3
- Première L	14,8	4,2
Première technologique	21,2	25,6
- Première STI2D, STL, STAV	3,0	13,0
- Premières technologiques tertiaires ¹	18,2	12,6
Réorientation vers la voie professionnelle²	4,1	5,8
Seconde générale et technologique (redoublement)	5,7	8,0
Sorties³	0,9	0,7
Ensemble	100,0	100,0

1. Principalement STMG (gestion), ST2S (santé-social), STD2A (arts appliqués).

2. Y compris vers l'apprentissage.

3. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail, ou départs à l'étranger.

Lecture : 29,9 % des filles scolarisées en 2014 en seconde générale et technologique ont intégré une première S en 2015 alors que c'est le cas de 38,4 % des garçons.

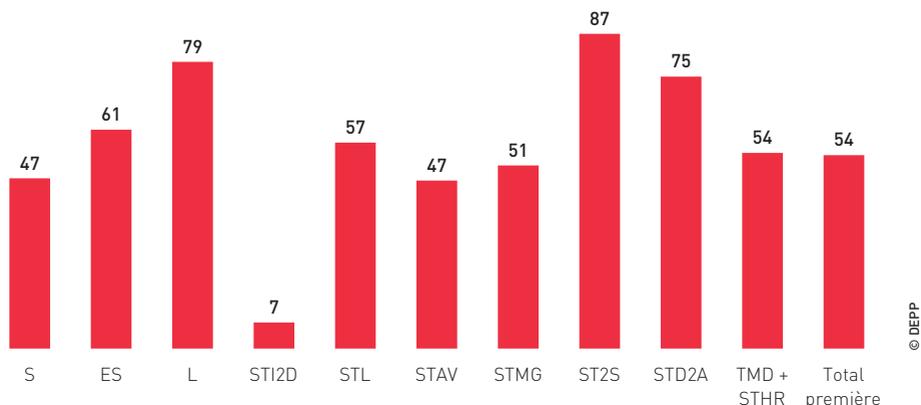
Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

© DEPP

► ... ce qui produit peu de parité dans les séries

Part des filles selon la série de première générale et technologique à la rentrée 2016 (%)



Lecture : sur 100 élèves de première S à la rentrée 2016, 47 sont des filles.

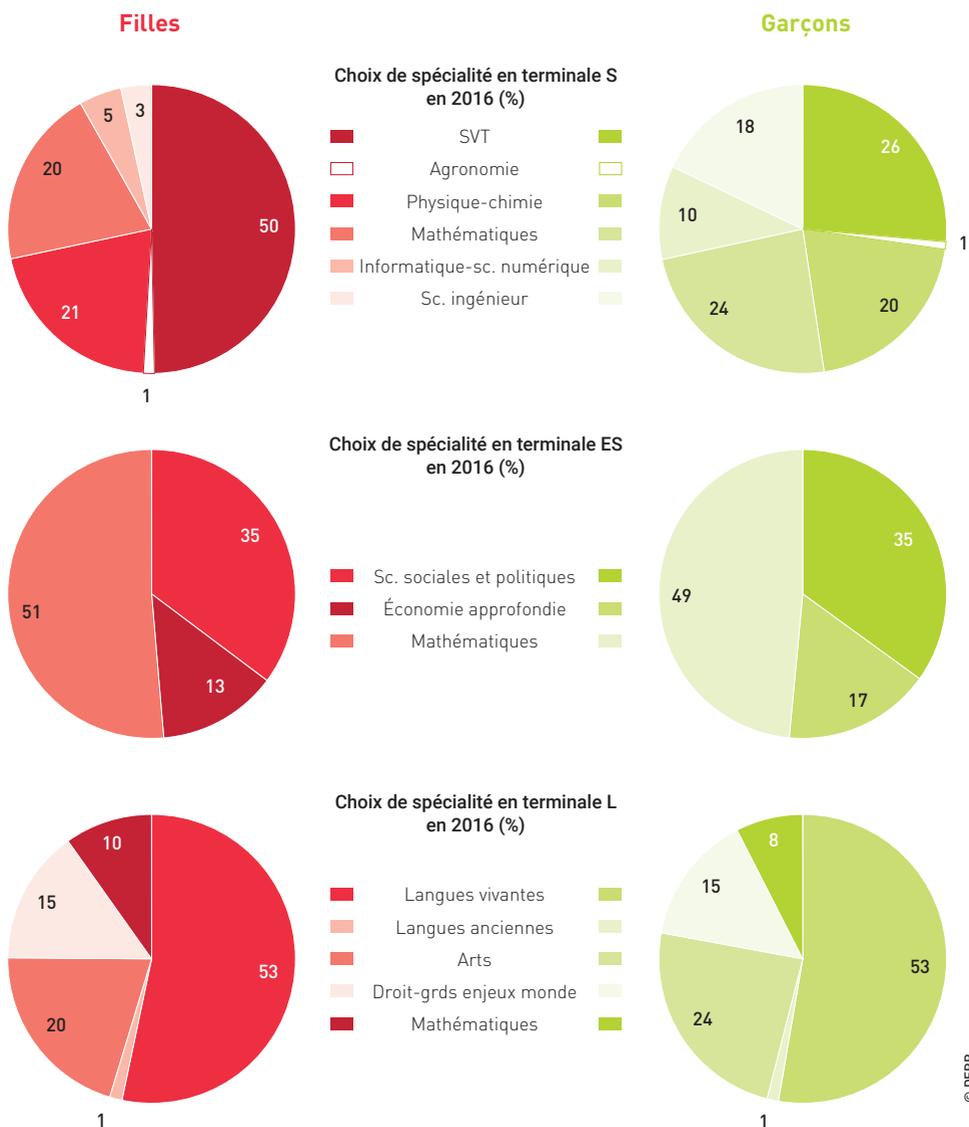
Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

© DEPP

4. Le second degré

► Les filles et les garçons de terminale ne font pas les mêmes choix d'enseignement de spécialité, surtout en terminale S...

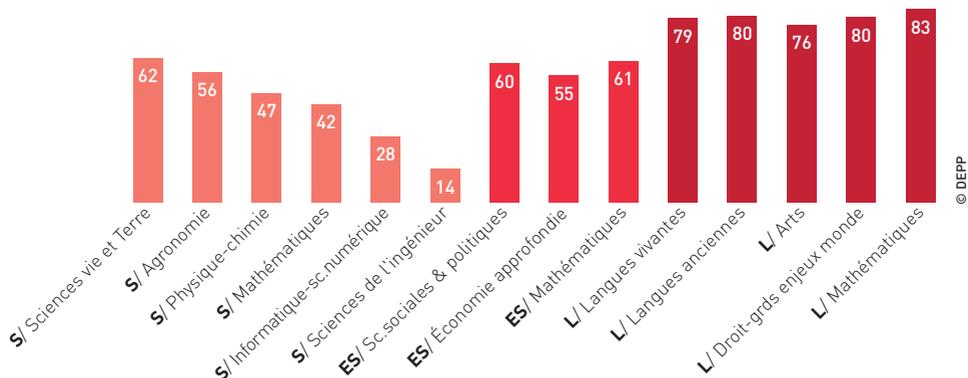


Lecture : à la rentrée 2016, 50 % des filles et 26 % des garçons inscrits en terminale S choisissent Sciences de la vie et de la Terre (SVT) comme enseignement de spécialité.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.
Source : MEN-MESRI-DEPP.

► ... en conséquence, la parité n'est jamais atteinte, même si certains enseignements s'en approchent

Part des filles en terminale générale selon la série et l'enseignement de spécialité à la rentrée 2016 (%)



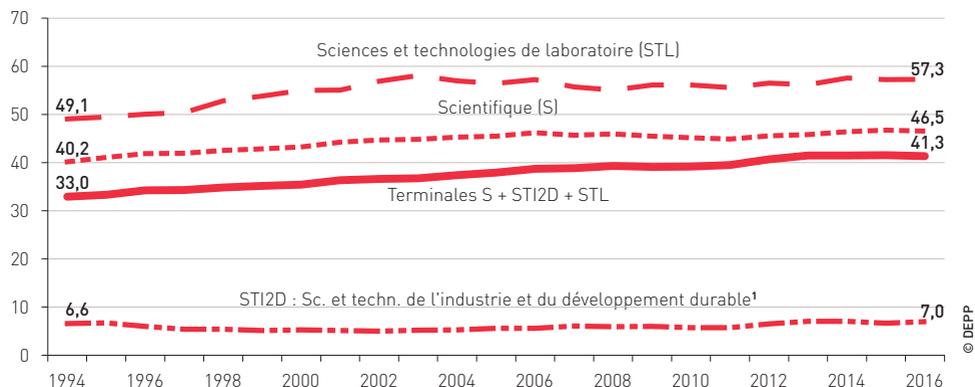
Lecture : en 2016, sur 100 élèves de terminale S qui ont choisi l'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre, 62 sont des filles.

Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, tous ministères.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► 41,3 % des élèves des terminales scientifiques (S, STI2D et STL) sont des filles

Part des filles en terminales des filières scientifiques (%)



1. Remplace la série Sciences et technologie industrielle (STI) hors spécialité arts appliqués en terminale à partir de la rentrée 2012 ; inclut la série Sciences et technologie de l'agriculture et du vivant (STAV).

Lecture : en 2016, 46,5 % des élèves inscrits en terminale générale S sont des filles.

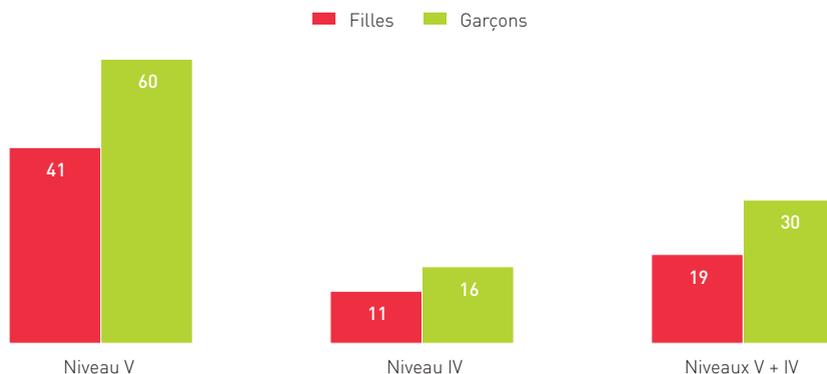
Champ : France métropolitaine + DOM - Enseignement public et privé, MEN.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

4. Le second degré

► Des lieux et des types de scolarisation différents dans l'enseignement professionnel : les filles vont peu en apprentissage...

Poids de l'apprentissage dans le second degré professionnel en 2016 (%)



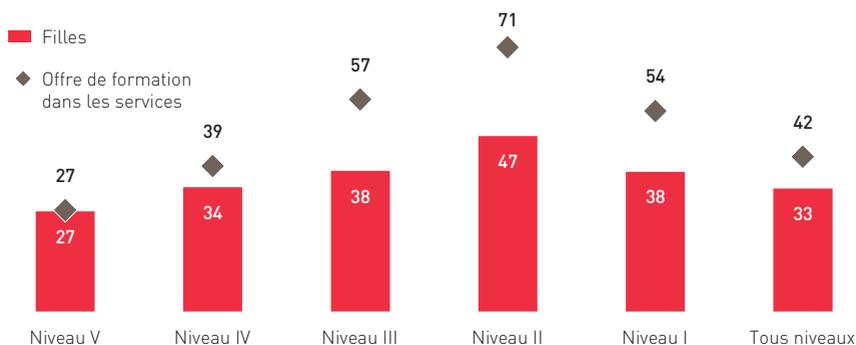
Lecture : en 2016, 19 % des filles et 30 % des garçons qui suivent une formation dans le second degré professionnel de niveau V ou IV le font dans le cadre de l'apprentissage.

Champ : France métropolitaine + DOM – Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► ... mais leur part augmente avec le niveau de la formation, en relation avec l'offre de formation dans les spécialités des services

Proportion de filles en apprentissage et part de l'apprentissage dans les services selon le niveau de formation en 2016 (%)



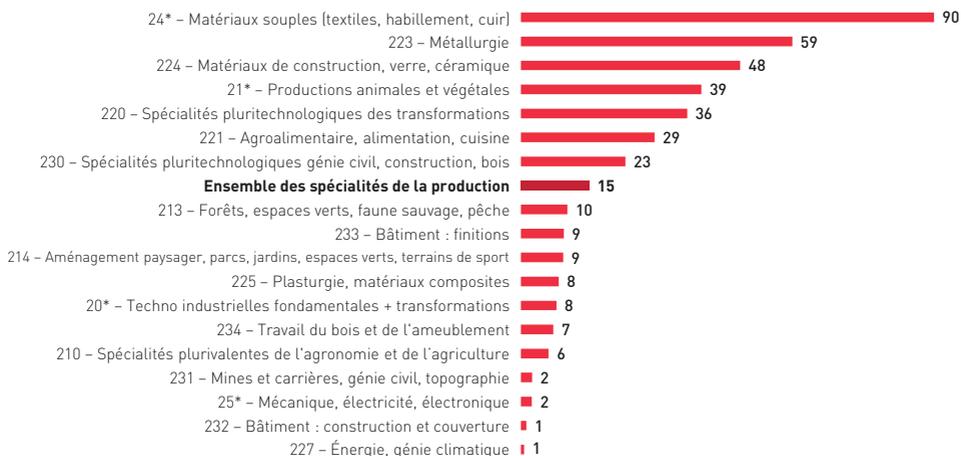
Lecture : en 2016, 27 % des apprentis de niveau V sont des filles ; elles représentent 47 % des apprentis de niveau II. Au niveau V, 27 % des diplômés préparés par les apprentis relèvent des spécialités des services contre 71 % au niveau II.

Champ : France métropolitaine + DOM – Ensemble des centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► La mixité est rarement atteinte dans l'enseignement professionnel : tant dans le domaine de la production...

Part des filles dans les spécialités de la production en 2016 (%)



* Regroupements de spécialités.

Lecture : en 2016, 15 % des élèves ou apprentis qui préparent un diplôme dans les spécialités de la production sont des filles.

► ... que dans le domaine des services

Part des filles dans les spécialités des services en 2016 (%)



* Regroupements de spécialités.

** Il s'agit du baccalauréat professionnel gestion-administration qui remplace, à partir de la rentrée 2012, les baccalauréats professionnels comptabilité et secrétariat.

Lecture : en 2016, 68 % des élèves ou apprentis qui préparent un diplôme dans les spécialités des services sont des filles.

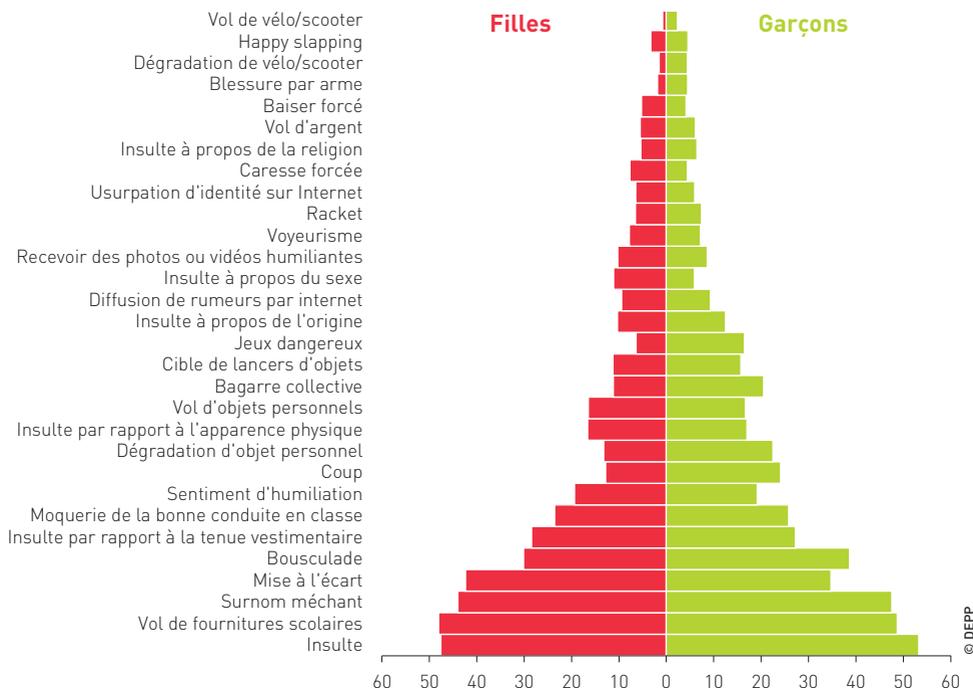
Champ : France métropolitaine + DOM - Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

4. Le second degré

► **Au collège, les garçons sont plus concernés par les violences physiques, les filles par la mise à l'écart ou les violences à caractère sexuel**

Proportions d'élèves déclarant des victimations au collège en 2017 (%)



Lecture : 42,4 % des filles ont déclaré avoir été mise à l'écart contre 34,7 % des garçons.

► **Les filles ont une perception du climat scolaire un peu plus positive que les garçons, surtout à l'égard des punitions**

Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur collège en 2017 (%)

	Filles (%)	Garçons (%)
Bien-être dans l'établissement, avec les élèves, les enseignants, les autres adultes	89,9	89,0
Sécurité dans l'établissement, le quartier alentour, les transports scolaires	83,7	85,5
Appréciation de l'apprentissage	88,3	85,1
Beaucoup ou plutôt beaucoup de copains et copines	89,1	91,2
Les bâtiments (salles de cours, cour, etc.) sont agréables ou plutôt agréables	81,6	77,9
Il n'y a pas du tout ou pas beaucoup d'agressivité entre les élèves et les professeurs	88,9	87,5
Pas du tout ou pas beaucoup de violence au collège / lycée	80,1	75,3
Les punitions données sont très ou plutôt justes	75,0	65,5
Jamais d'absence due à la violence	93,5	94,9

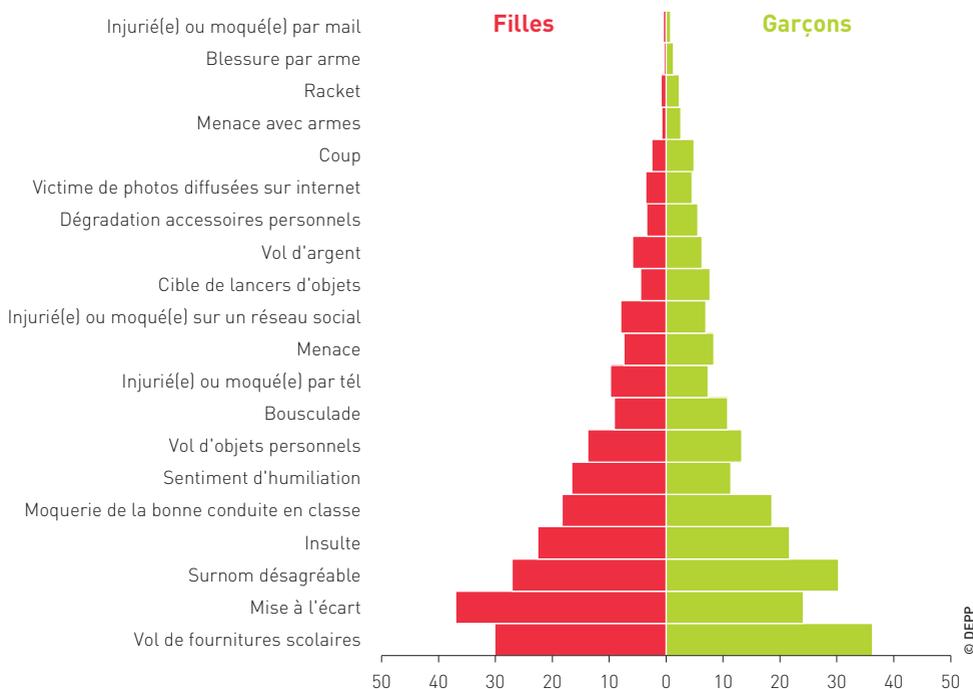
Champ : France métropolitaine + DOM, collèges publics et privés sous contrat.

Source : MEN-MESRI-DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des collégiens 2017.

© DEPP

► **Si au lycée, les violences sont moins présentes, les garçons sont toujours plus concernés par les violences physiques et les filles par la mise à l'écart ou le sentiment d'humiliation**

Proportions d'élèves déclarant des victimations au lycée en 2015 (%)



Lecture : 37,0 % des filles ont déclaré avoir été mise à l'écart contre 24,1 % des garçons.

► **Les filles ont une perception du climat scolaire plus positive que les garçons. Tout comme au collège, les garçons se sentent plus en sécurité dans l'établissement, aux alentours et dans les transports scolaires**

Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur lycée en 2015 (%)

	Filles	Garçons
Bien-être dans l'établissement, avec les élèves, les enseignants, les autres adultes	90,4	90,7
Sécurité dans l'établissement, le quartier alentour, les transports scolaires	84,9	90,1
Appréciation de l'apprentissage	90,0	85,5
Les bâtiments (salles de cours, cour, etc.) sont agréables ou plutôt agréables	79,6	78,1
Pas du tout ou pas beaucoup de violence au collège / lycée	94,7	94,3
Les punitions données sont très ou plutôt justes	75,0	65,2
Jamais d'absence due à la violence	95,9	97,6

Champ : France métropolitaine + DOM, collèges publics et privés sous contrat.

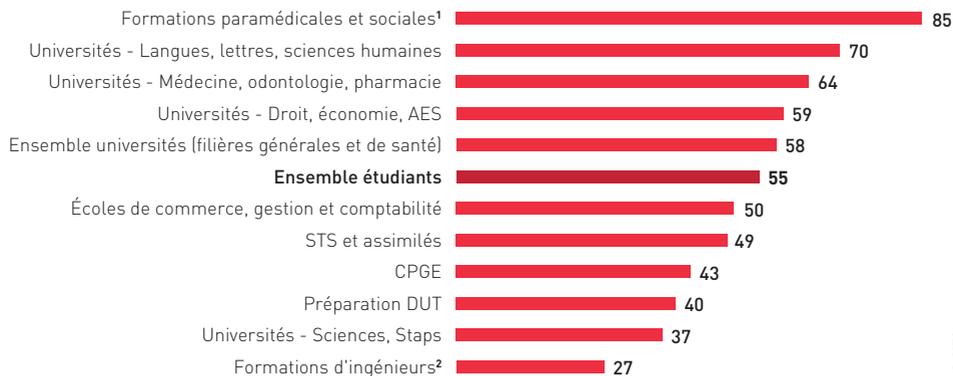
Source : MEN-MESRI-DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens 2015.

© DEPP

5. Après le baccalauréat

► De nombreuses formations de l'enseignement supérieur sont peu mixtes

Part des femmes dans l'enseignement supérieur selon la formation ou le type d'institution en 2016 (%)



1. Données 2015-2016.

2. Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris formations en partenariat.

Lecture : en 2016, les femmes représentent 70 % des inscrits à l'université en langues, lettres et sciences humaines.

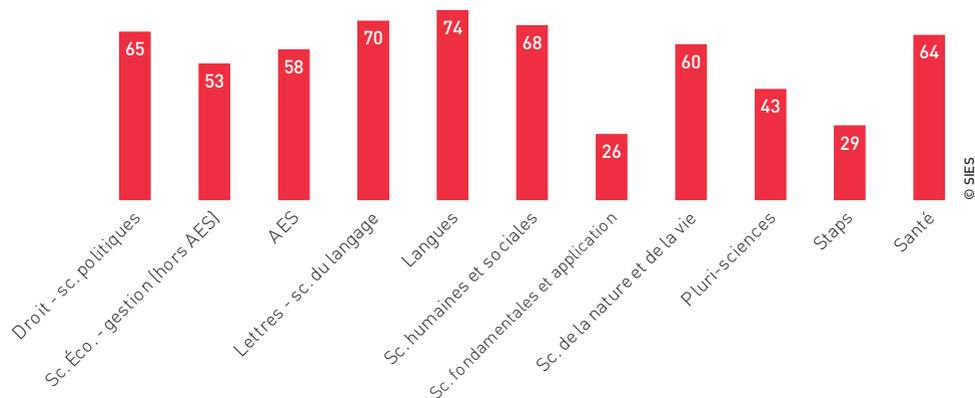
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES.

© SIES

► À l'université, 70 % de femmes en lettres et en langues, moins de 30 % en sciences fondamentales et en Staps

Part des femmes à l'université selon la discipline en 2016 (%)



Lecture : en 2016, 65 % des étudiants inscrits en « droit-sciences politiques » sont des femmes.

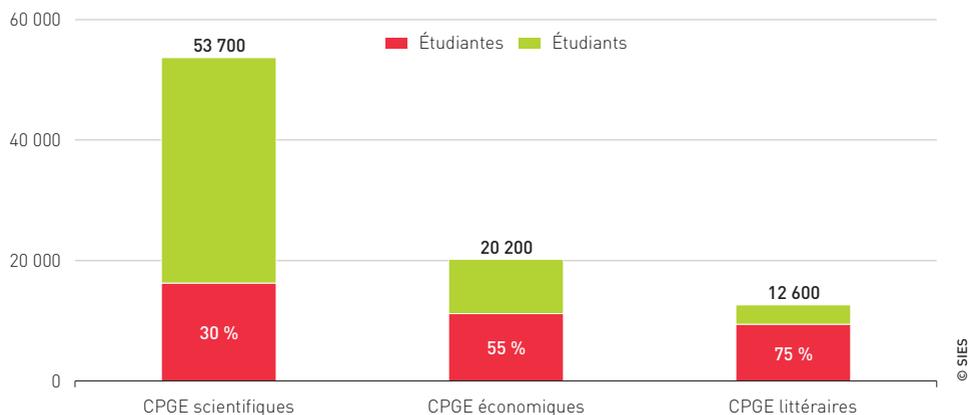
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES.

© SIES

► Peu d'étudiantes en classes préparatoires scientifiques et peu d'étudiants en classes préparatoires littéraires

Effectifs d'inscrits en CPGE par filière en 2016



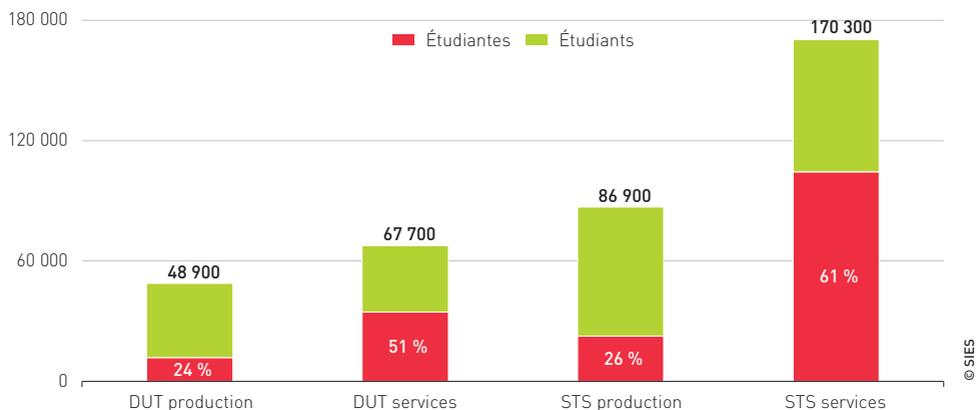
Lecture : en 2016, 53 700 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques. Parmi eux, 30 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES.

► En DUT comme en STS, peu d'étudiantes dans les spécialités de la production

Effectifs d'inscrits en DUT et STS en 2016



Lecture : en 2016, 48 900 étudiants sont inscrits à la préparation d'un DUT du domaine de la production. Parmi eux, 24 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES.

6. Les résultats

► **Les filles plus représentées parmi les titulaires de diplômes généraux...
... les garçons plus présents parmi les titulaires de diplômes professionnels**

Les principaux diplômes du secondaire délivrés en 2016

	Diplômes délivrés	Part des filles (%)
Brevet (DNB)	712 539	51,1
Série générale	653 431	52,3
Série professionnelle	59 108	38,5
CAP et CAPA	183 618	45,0
BEP et BEPA¹	147 372	47,7
Baccalauréat général	327 078	56,9
Bac S (scientifique)	173 217	47,6
Bac ES (économique et social)	102 887	61,1
Bac L (littéraire)	50 974	80,1
Baccalauréat technologique	126 578	49,4
Bac STI2D (sciences et technologie de l'industrie et du développement durable)	28 452	6,7
Bac STL (sciences et technologie de laboratoire)	7 530	57,7
Bac STAV (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant)	4 613	45,7
Bac STMG (sciences et technologie du management et de la gestion)	59 673	53,6
Bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	20 807	89,7
Bac STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)	2 892	75,0
Bacs TMD (musique et danse) et hôtellerie	2 611	51,3
Baccalauréat professionnel	179 841	45,2
Production	80 766	15,1
Services	99 075	69,8
Total des baccalauréats	633 497	52,1

1. Le brevet d'études professionnelles (BEP), créé en 1966, est rénové depuis la rentrée 2009. Il devient une étape dans le cursus du baccalauréat professionnel en trois ans.

Lecture : à la session 2016, 633 497 candidats ont obtenu le baccalauréat. Les bachelières représentent 52,1 % des lauréats de cette session.

Champ : France métropolitaine + DOM.

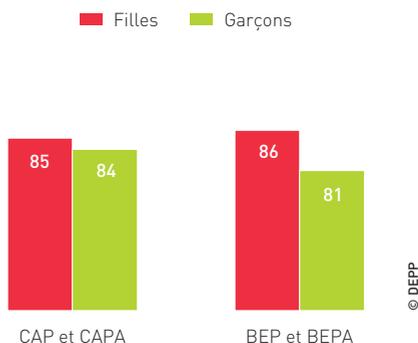
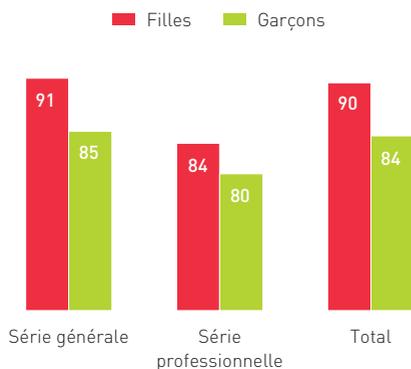
Source : MEN-MESRI-DEPP.

© DEPP

► **De meilleurs taux de réussite pour les filles**

Taux de réussite au brevet en 2016 (%)

Taux de réussite au CAP et au BEP en 2016 (%)



© DEPP

Lecture : en 2016, 91 % des filles et 85 % des garçons qui se sont présentés au brevet (DNB) dans la série « générale » l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

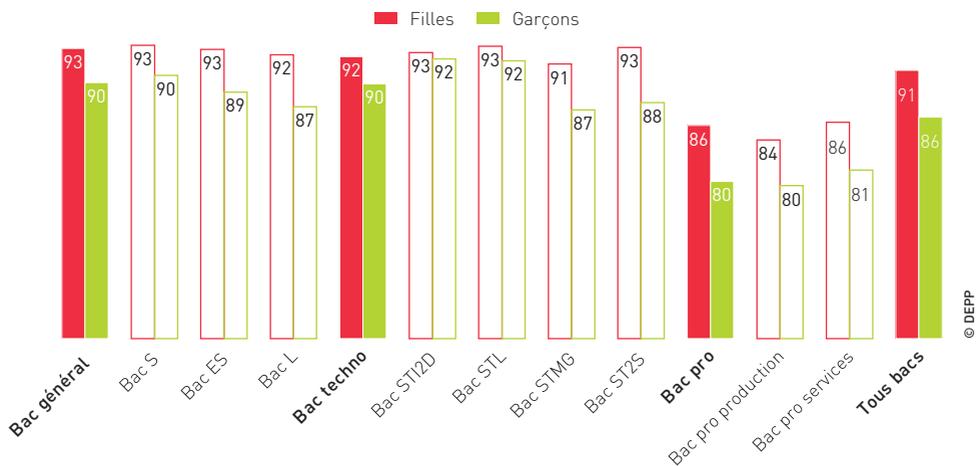
Source : MEN-MESRI-DEPP.

Lecture : en 2016, 85 % des filles et 84 % des garçons qui se sont présentés au CAP ou au CAPA l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

Taux de réussite au baccalauréat en 2016 (%)

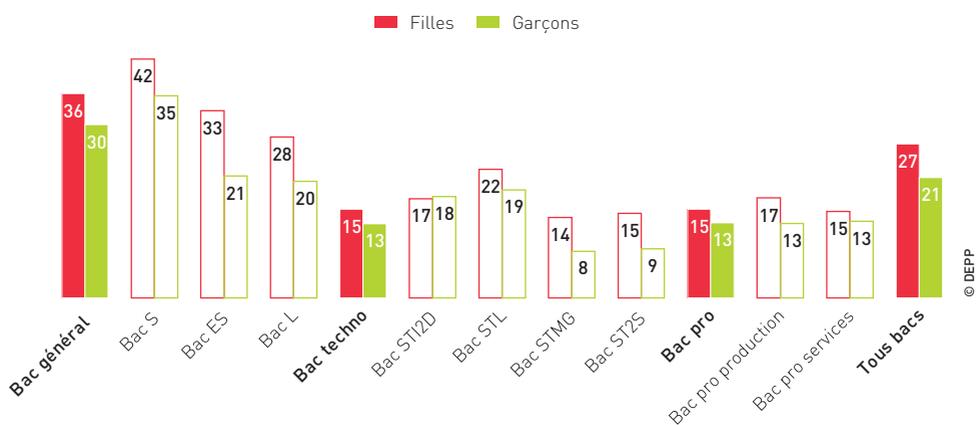


Lecture : en 2016, 93 % des filles et 90 % des garçons qui se sont présentés au baccalauréat général l'ont obtenu.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

Proportion de mentions « bien » ou « très bien » au baccalauréat en 2016 (%)



Lecture : 42 % des filles et 35 % des garçons admis au baccalauréat scientifique [S] en 2016 l'ont obtenu avec une mention « bien » ou « très bien ».

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

6. Les résultats

► 84 % des filles et 74 % des garçons ont le baccalauréat...

Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat en 2016 (en %)

	Filles	Garçons	Ensemble
Baccalauréat général	47,1	34,1	40,5
Baccalauréat technologique	15,9	15,6	15,7
Baccalauréat professionnel	20,9	24,2	22,6
Ensemble	83,9	73,9	78,8

Lecture : dans une génération fictive qui a, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite de la session 2016, 83,9 % des filles et 73,9 % des garçons obtiennent le baccalauréat, que ce soit dès la première candidature ou après.

© DEPP

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : MEN-MESRI-DEPP (données provisoires).

► ... et les écarts se creusent à nouveau depuis 2012

Évolution de la proportion d'une génération titulaire du baccalauréat (%)



© DEPP

Lecture : en 2016, la proportion de bachelières dans une génération s'élève à 83,9 %, celle des bacheliers s'élève à 73,9 %, soit un écart de 10,0 points en faveur des filles. En 2005, cet écart était de 11,4 points.

Note : la forte progression de l'indicateur en 2011 et 2012 s'explique par l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans qui s'ajoutent aux bacheliers passés par le cursus en quatre ans (BEP suivi d'un baccalauréat en deux ans). En 2013, à la fin de la transition, l'indicateur a diminué davantage pour les garçons que pour les filles, ces derniers ayant davantage profité de l'essor de la voie professionnelle.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : MEN-MESRI-DEPP.

► 45 % de femmes parmi les docteurs et 30 % parmi les ingénieurs

Les principaux diplômes du supérieur délivrés en 2015

	Diplômes délivrés	Part des femmes (%)
BTS	133 143	51,7
DUT	47 616	42,0
Licence	177 140	58,2
Licence générale	128 396	61,5
Licence professionnelle	48 744	49,4
Master	126 264	59,9
Master recherche	13 701	55,8
Master professionnel	48 856	58,8
Master indifférencié	63 707	61,6
Diplôme d'ingénieur	33 942	30,0
Diplôme d'école de commerce et de gestion	44 443	50,4
Diplôme de docteur (santé)	10 371	64,8
Doctorat	12 086	44,9

Lecture : en 2015, 133 143 candidats ont obtenu un BTS. Parmi eux, 51,7 % sont des femmes.

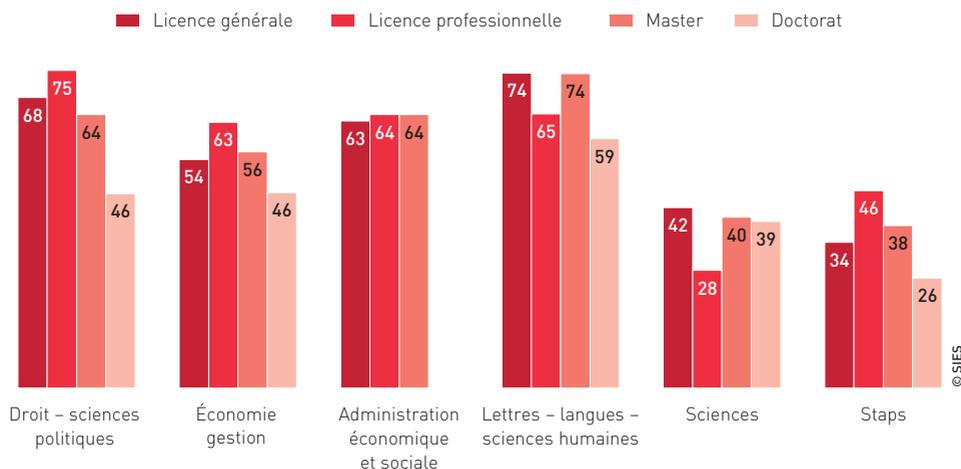
© SIES

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES.

► 59 % des docteurs en lettres sont des femmes, 39 % de femmes parmi les docteurs en sciences

Part de femmes parmi les diplômés universitaires en 2015 (%)



Lecture : en 2015, 74 % des titulaires d'une licence générale en « Lettres-langues-sciences humaines » sont des femmes. Elles représentent 59 % des diplômés d'un doctorat de la même discipline.

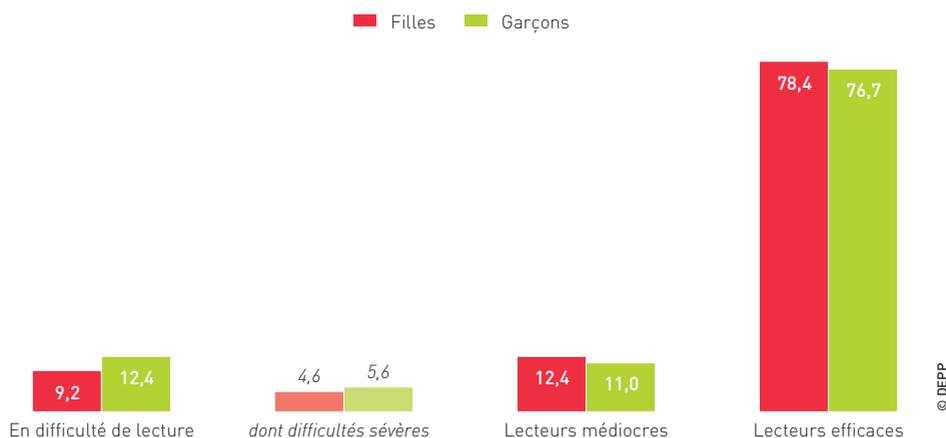
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES.

6. Les résultats

► Des garçons plus souvent en difficulté en lecture

Profils des lecteurs à la journée défense et citoyenneté (JDC) en 2016 (%)



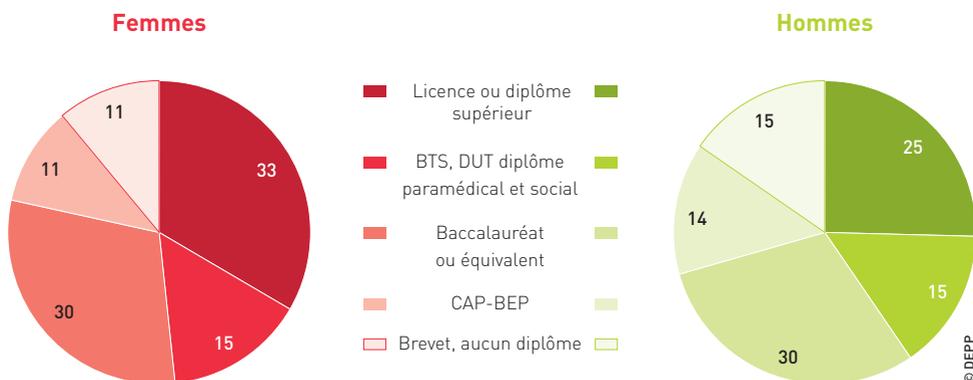
Lecture : sur l'ensemble des jeunes ayant participé à la *journée défense et citoyenneté* (JDC) en 2016, 9,2 % des filles et 12,4 % des garçons sont en difficulté de lecture.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : ministère des Armées, direction du service national (DSN) et MEN-MESRI-DEPP.

► À la sortie du système éducatif, les femmes sont plus diplômées

Diplôme de sortie (%)



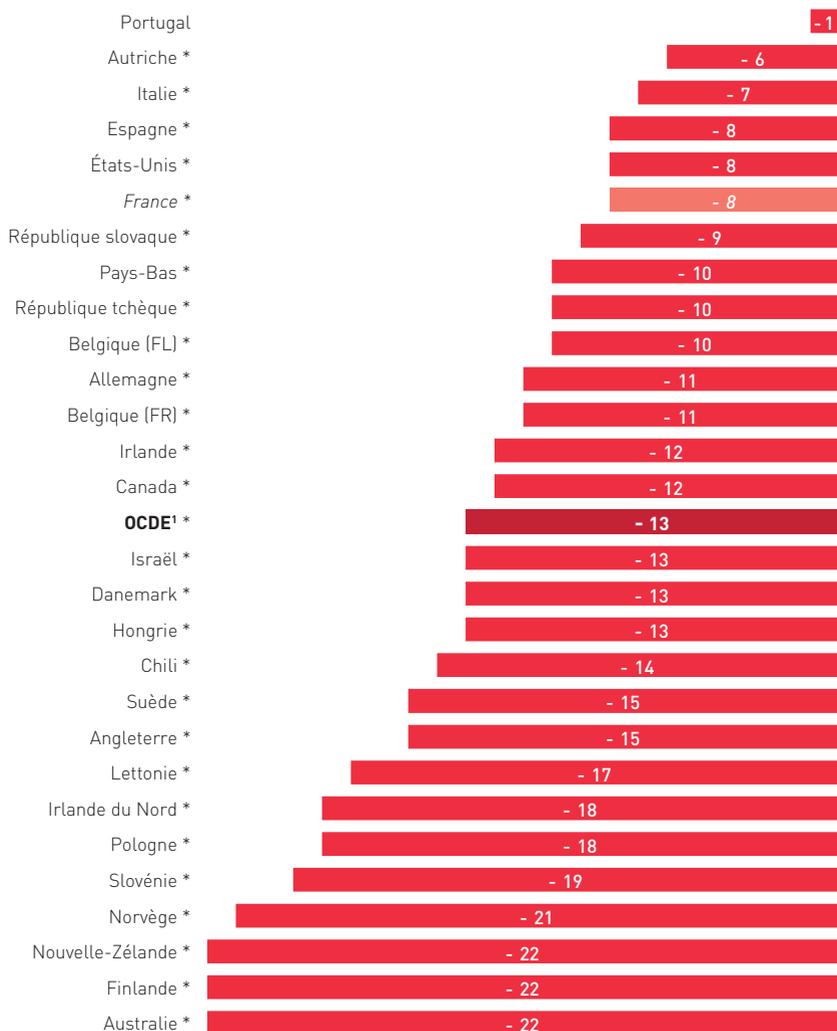
Lecture : en moyenne sur 2013, 2014 et 2015, 33 % des femmes sorties du système éducatif sont titulaires d'une licence ou d'un diplôme supérieur, contre 25 % des hommes.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquêtes Emploi Insee 2013 à 2015, traitement MEN-MESRI-DEPP.

► Les filles sont plus performantes en compréhension de l'écrit dans tous les pays de l'OCDE interrogés

Différence des scores moyens des garçons et des filles en compréhension de l'écrit en 2016



1. Moyenne des pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête.

* Pays où la différence entre le score moyen des garçons et celui des filles est statistiquement significative.

Lecture : en 2016, en France, les garçons ont obtenu un score moyen statistiquement différent de celui des filles (- 8 points).

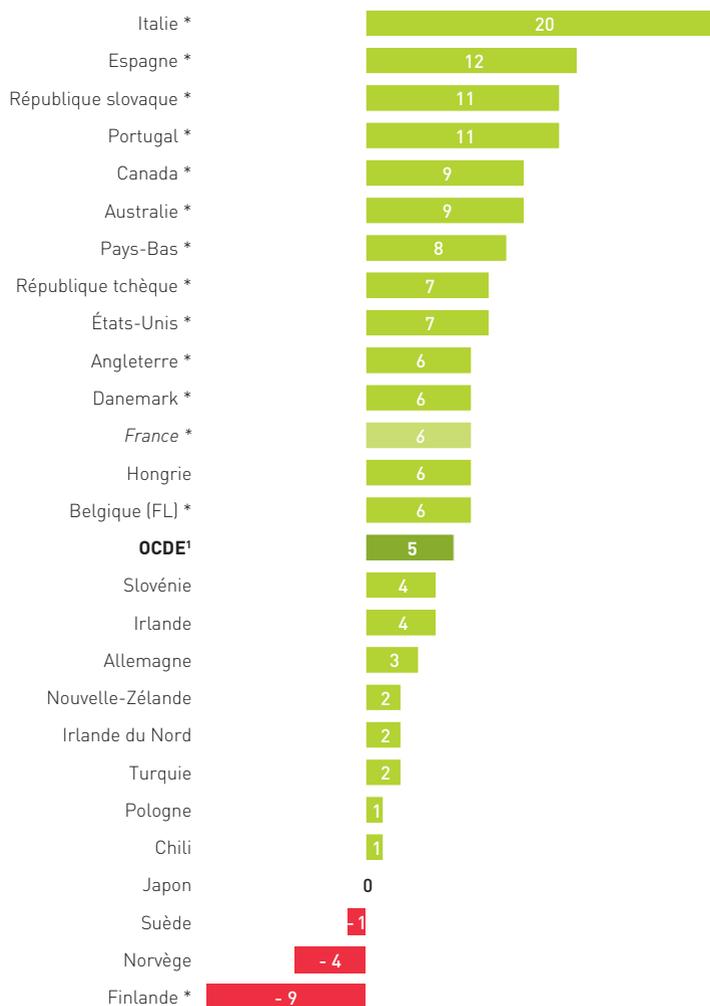
Champ : élèves à la fin de la quatrième année de scolarité obligatoire (cours moyen première année pour la France).

Source : évaluations internationales PIRLS 2016, IEA.

6. Les résultats

► En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE interrogés, des scores moyens en mathématiques supérieures pour les garçons

Différence des scores moyens des garçons et des filles en mathématiques en 2015



1. Moyenne des pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête.

* Pays où la différence entre le score moyen des garçons et celui des filles est statistiquement significative.

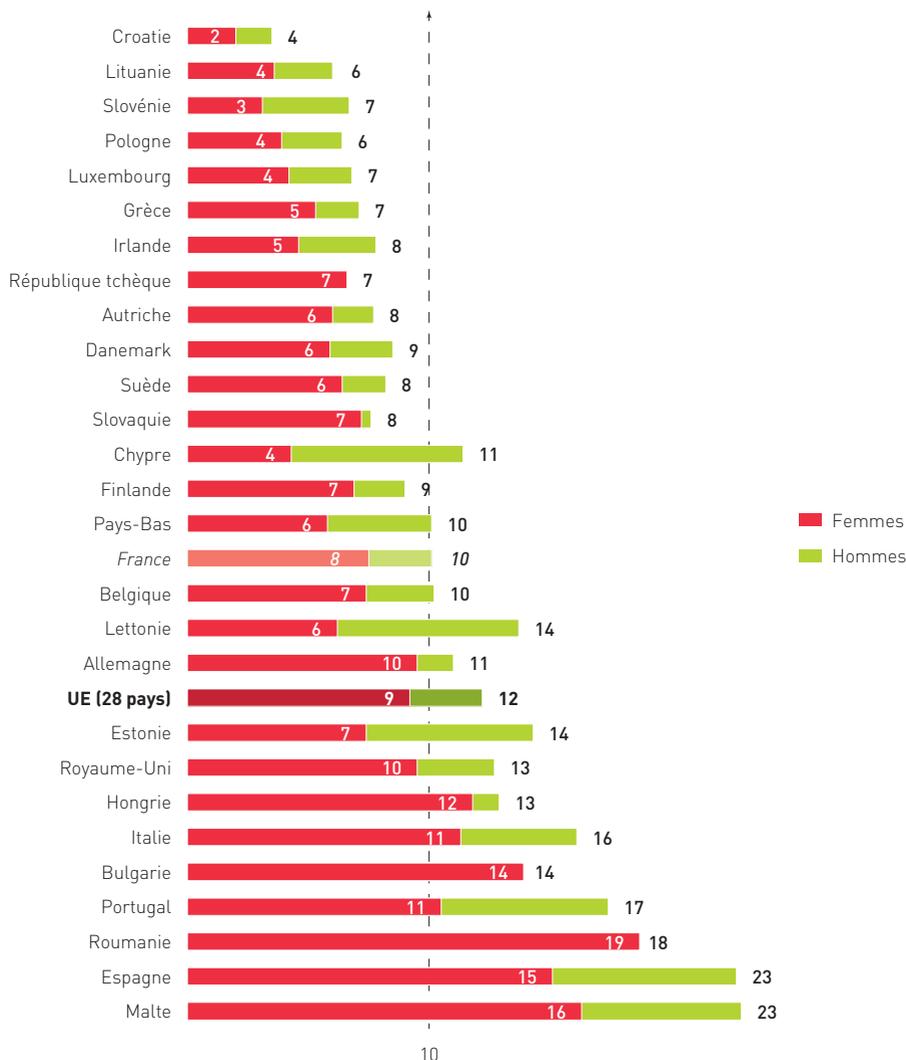
Lecture : en 2015, en France, les garçons ont obtenu un score moyen statistiquement différent de celui des filles (+ 6 points).

Champ : élèves à la fin de la quatrième année de scolarité obligatoire (cours moyen première année pour la France).

Source : évaluations internationales TIMSS 2015, IEA.

► 9 % des européennes et 12 % des européens âgés de 18 à 24 ans sont sortants précoces

Part des sortants précoces parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans dans l'Union européenne en 2016 (%)



Lecture : en France en 2016, 8 % des femmes et 10 % des hommes âgés de 18 à 24 ans sont sortants précoces, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement du second cycle de l'enseignement secondaire.

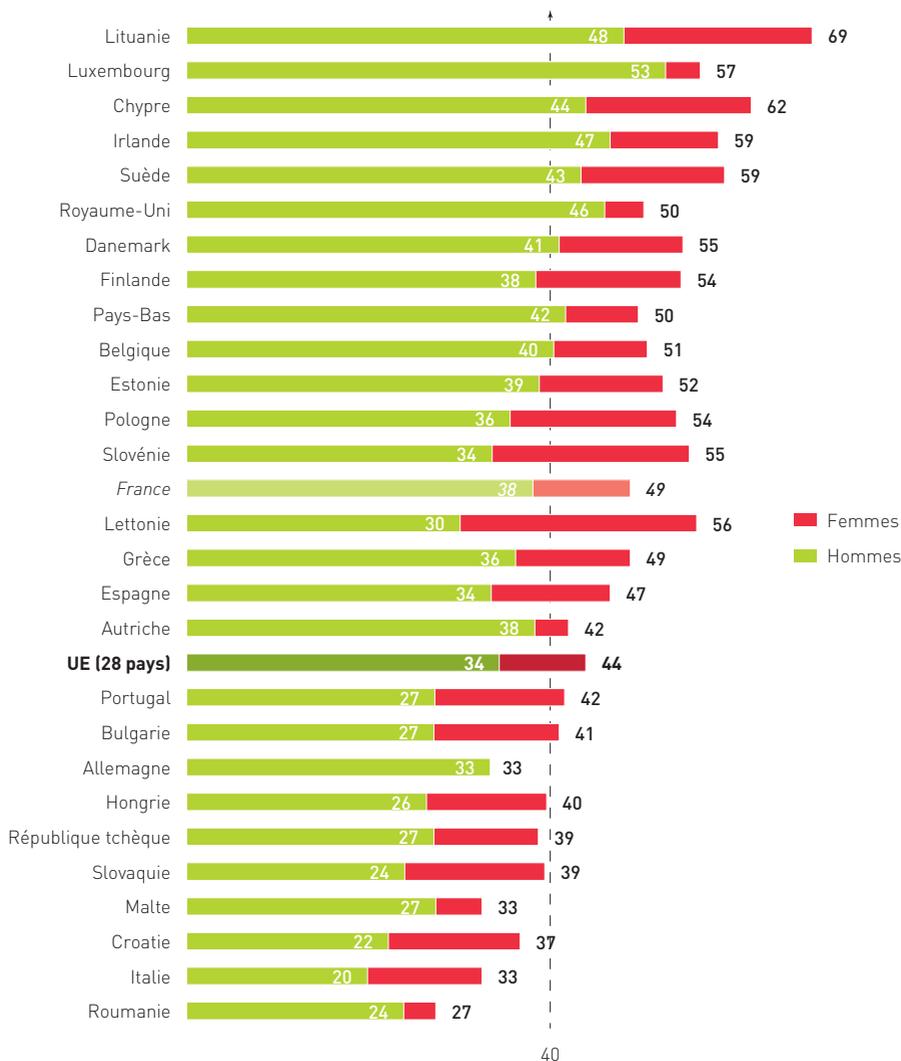
Pour cet indicateur européen, la cible définie par la stratégie Europe 2020 est de réduire la part de sortants précoces à 10 % en 2020.

Source : Calculs Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail (enquête Emploi en France).

6. Les résultats

► 44 % des européennes et 34 % des européens âgés de 30 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur

Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans dans l'Union européenne en 2016 (%)



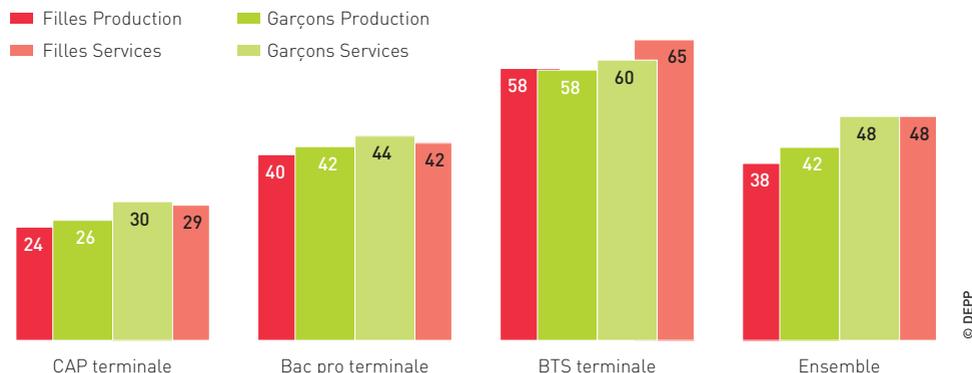
Lecture : en France en 2016, 49 % des femmes et 38 % des hommes âgés de 30 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur. Pour cet indicateur européen, la cible définie par la stratégie Europe 2020 est d'atteindre 40 % en 2020.

Source : Calculs Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail (enquête Emploi en France).

7. La situation professionnelle

► À la sortie du lycée, les filles s'insèrent aussi bien en emploi dans les domaines des services, mais pas dans les domaines de production

Taux d'emploi au 1er février 2016, 7 mois après la sortie d'une année terminale de formation professionnelle en lycée (%)

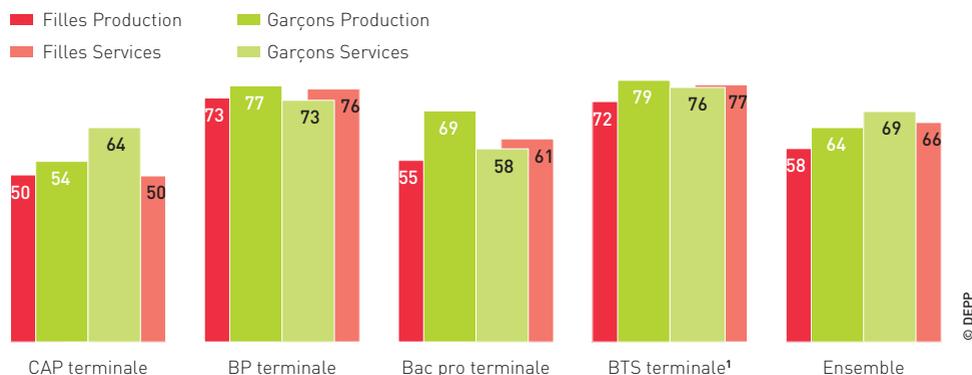


Lecture : 7 mois après la fin de leurs études, 24 % des lycéennes sortant d'une année terminale d'un CAP de la production occupent un emploi, contre 26 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MEN-MESRI-DEPP, enquête IVA.

► À la sortie de l'apprentissage, les filles s'insèrent moins bien en emploi que les garçons

Taux d'emploi au 1er février 2016, 7 mois après la sortie d'une année terminale de formation professionnelle en apprentissage (%)



1. Y compris DUT, diplômes paramédicaux et sociaux de niveau III.

Lecture : 7 mois après la fin de leur formation, 50 % des apprenties sortant d'une année terminale d'un CAP de la production occupent un emploi, contre 54 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MEN-MESRI-DEPP, enquête IPA.

7. La situation professionnelle

- ▶ 30 mois après l'obtention du diplôme, les femmes s'insèrent dans le marché du travail autant que leurs homologues masculins, mais gagnent moins

Taux d'insertion à 30 mois (%)



Salaire net mensuel médian à 30 mois (euros)



© SIES

- ▶ À niveau égal, les jeunes diplômées de l'université sont moins nombreuses à avoir un emploi stable et de surcroît, un emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires

Taux d'emplois stables à 30 mois (%)



Taux d'emplois cadres et P.I. à 30 mois (%)



© SIES

Note : les diplômés des master métier de l'enseignement sont exclus.

Lecture : 30 mois après l'obtention du diplôme, 91 % des diplômées d'un DUT sont en emploi au 1^{er} décembre 2016.

Champ : France métropolitaine.

Source : MESRI-SIES, enquête d'insertion professionnelle à 18 mois et 30 mois des diplômés de master en 2014.

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif

Signée pour la période 2013-2018 par six ministres,

- le ministre de l'éducation nationale,
- la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement,
- le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
- la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
- la ministre déléguée chargée de la réussite éducative,

la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif s'inscrit dans un fort engagement gouvernemental défini lors du comité interministériel des droits des femmes de novembre 2012.

La convention est articulée autour de trois chantiers prioritaires :

- 1.** Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.
- 2.** Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- 3.** S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation à tous les niveaux d'études.

Ces axes sont déclinés en un ensemble d'actions à conduire sur la période et leur mise en œuvre fait l'objet d'une actualisation annuelle définie en annexe de la convention pour chacun des ministères. Au niveau local, la déclinaison de la convention s'appuie sur les réseaux mis en place par les différents ministères (chargé/es de mission égalité en académie, réseau « Insertion-Égalité » du ministère en charge de l'agriculture, référent/e égalité dans les établissements d'enseignement supérieur, ...).

La convention sera régulièrement suivie et évaluée par un comité de pilotage. Un bilan de l'activité de chaque ministère et de l'activité interministérielle sera réalisé en fin de période.

Consulter la convention

www.education.gouv.fr/egalite-filles-garcons-convention-interministerielle

Sigles et abréviations

A

AES Administration économique et sociale.

B

Bac pro Baccalauréat professionnel.

Bac techno Baccalauréat technologique.

BEP (A) Brevet d'études professionnelles (agricoles).

BMA Brevet des métiers d'art.

BP Brevet professionnel.

BTS Brevet de technicien supérieur.

C

CAP (A) Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

CFA Centre de formation d'apprentis.

CM2 Cours moyen deuxième année.

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles.

D

DNB Diplôme national du brevet (ou brevet).

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

DGRI Direction générale pour la recherche et l'innovation.

DUT Diplôme universitaire de technologie.

E

ES Économique et social.

EPS Éducation physique et sportive.

G

GT Général et technologique.

I

IEA Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire.

IPA Insertion professionnelle des apprentis.

IVA Insertion dans la vie active.

J

JAPD Journée d'appel à la défense.

JDC Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD).

L

L Littéraire.

M

MEN Ministère de l'Éducation nationale.
MESRI Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

P

PFEG Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.
PI Professions intermédiaires.

R

RERS Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (publication DEPP).

S

S Scientifique.
SES Sciences économiques et sociales.
Segpa Section d'enseignement général et professionnel adapté.
SIES (sous-direction des) systèmes d'information et des études statistiques.
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social (ex-SMS).
Staps Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (ministère en charge de l'agriculture).
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqué.
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion.
STI Sciences et technologies industrielles.
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
STL Sciences et technologies de laboratoire.
STS Section de technicien supérieur.
SVT Sciences de la vie et de la Terre.

T

TMD Techniques de la musique et de la danse.

Les niveaux de formation

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

Retrouvez sur les sites web du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation l'ensemble des données publiques couvrant tous les aspects structurels de l'éducation et de la recherche :

- les derniers résultats d'enquêtes ;
- les publications et rapports de référence ;
- des données détaillées et actualisées ;
- des répertoires, nomenclatures et documentation.

www.education.gouv.fr/statistiques

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/statistiques

Vous recherchez une information statistique

Centre de documentation

61-65, rue Dutot – 75732 Paris cedex 15

Téléphone : 01 55 55 73 58

(les lundi, mercredi et jeudi de 14 h à 16 h 30)

Courriel : depp.documentation@education.gouv.fr

2018 FILLES ET GARÇONS

sur le chemin de l'égalité
de l'école à l'enseignement supérieur

1. La scolarisation
2. La mixité à l'école
3. De l'école au collège
4. Le second degré
5. Après le baccalauréat
6. Les résultats
7. La situation professionnelle



Direction
de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

